

**Programme triennal des immobilisations
2014-2015-2016
Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles**



Chantal Rouleau
Mairesse de l'arrondissement

Voici les faits saillants du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de l'arrondissement.

Le montant total du PTI 2014 à 2016 s'élève à 35 721 000 \$ dont 11 907 000 \$ pour 2014.

En 2014, le conseil d'arrondissement poursuit le développement de l'arrondissement en consacrant plus de 57 % du budget alloué dans les infrastructures de l'arrondissement. La réfection routière, les réaménagements géométriques des rues, les réfections mineures des trottoirs et cours d'eau de même que la mise en valeur du patrimoine, l'aménagement du domaine public, des aires de stationnement dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles tout comme les mesures d'apaisement de la circulation, sont des projets pour lesquels des investissements sont prévus.

Également, le conseil d'arrondissement consacre un peu plus de 30 % de son budget aux édifices communautaires et administratifs de l'arrondissement. Ainsi, l'aréna Rodrigue-Gilbert, le centre aquatique de Rivière-des-Prairies et les bibliothèques de l'arrondissement font partie des édifices qui sont priorisés. De cette façon, nous assurons le maintien et la protection des actifs sur notre territoire tout en mettant l'emphasis sur la sécurité et le bien-être des usagers.

De plus, l'arrondissement poursuit son orientation en matière d'accessibilité universelle. Il met l'emphasis aussi sur le développement des jeunes puisque des investissements seront faits pour une maison des jeunes de même que pour le bloc sportif de Boscoville ou encore par le biais de la construction de terrains de « deck hockey » extérieurs.

Pour leur part, les parcs de l'arrondissement se verront octroyés un budget équivalent à 7 % du budget total en 2014. Le parc Pierre-Payet et Pasquale-Gattuso ont été retenus et bénéficieront d'investissements pour des aires d'exercices et le remplacement de la surface de jeu de soccer. Également, des sommes sont prévues pour la mise en valeur des berges, pour des jardins communautaires, du mobilier urbain de même que pour des équipements muséologiques et de protection du bien culturel.

Ces investissements complètent ceux qui seront réalisés en utilisant les sommes dégagées par le Fonds des parcs (autre source de financement pour l'arrondissement) à la hauteur de 1 500 000 \$.

Finalement, le conseil d'arrondissement maintient en 2014 son objectif de renouvellement de la flotte automobile en y consacrant 6 % du budget. On vise par cette mesure à réduire les coûts d'entretien et de réparations des véhicules tout en améliorant l'offre de service aux citoyens de l'arrondissement.